

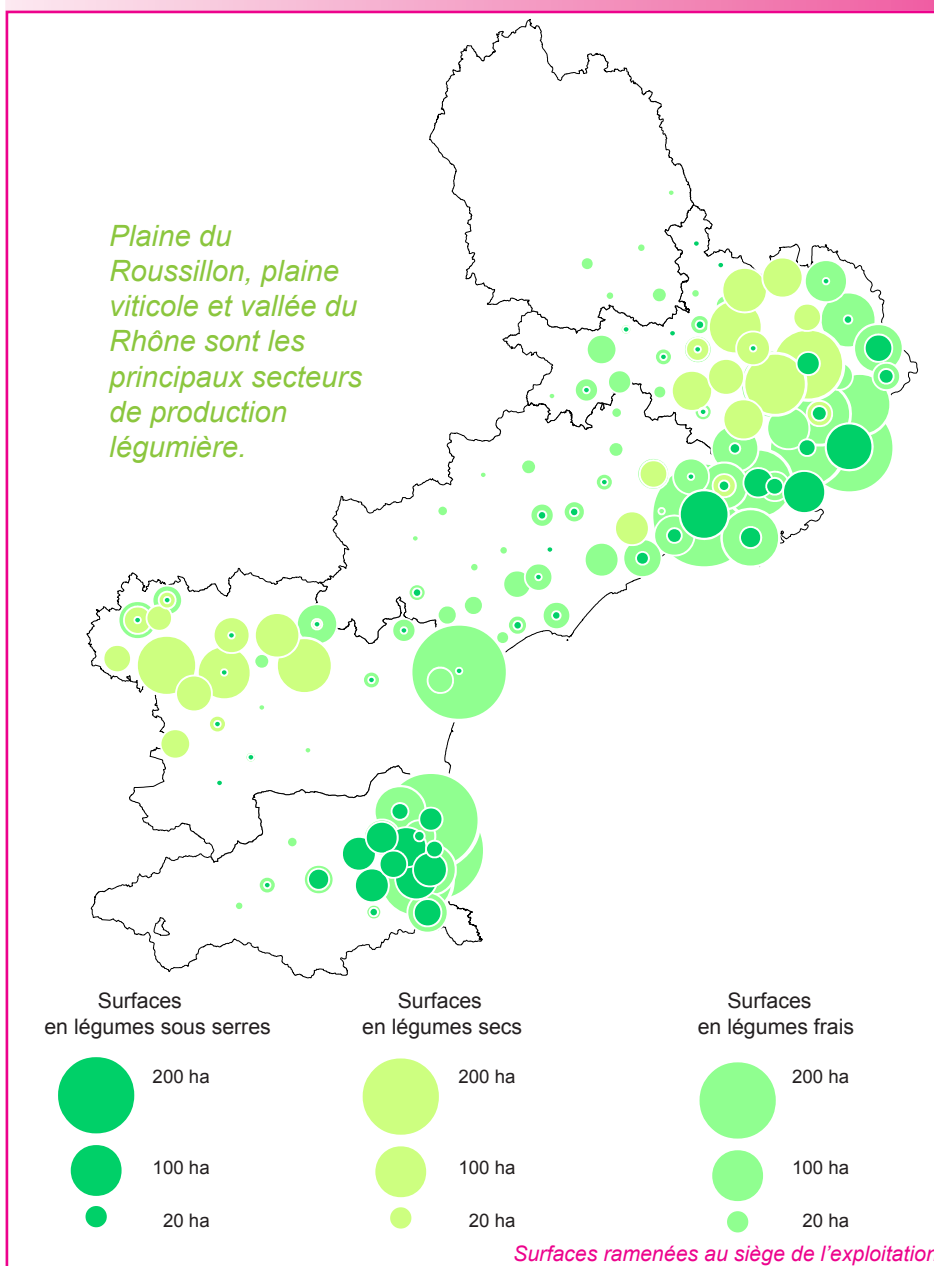
Une production très diversifiée

recensement agricole 2010

Du maraîchage, des légumes de plein champ destinés au marché du frais, des tomates destinées à la transformation, des légumes secs, la gamme régionale est très diversifiée. La culture de légumes secs est en plein essor alors que celle de légumes destinés à la transformation est en déclin. La culture de légumes est l'orientation principale de 1 240 exploitations régionales, 1 120 en maraîchage et 120 en cultures de légumes frais de plein champ.

Deux grandes zones de production : la Plaine du Roussillon dans les Pyrénées-Orientales, la plaine viticole et la vallée du Rhône dans le Gard, avec de petites zones intermédiaires entre les deux dans la plaine viticole héraultaise.

Localisation cantonale des légumes secs, des légumes frais et des légumes sous serres



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 ©IGN - BD CARTO ©

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr



| Exploitations ayant des légumes secs ou frais ou des fraises ou des melons dans leur SAU | Surfaces en légumes (ha) | Nb exploitations concernées |
|--|--------------------------|-----------------------------|
| Exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture | 3 170 | 1 120 |
| Exploitations de polyculture et polyélevage | 2 480 | 560 |
| Exploitations spécialisées en grandes cultures | 3 500 | 290 |
| <i>Dont spécialisées en légumes frais de plein champ</i> | 3 380 | 120 |
| Exploitations spécialisées en viticulture | 610 | 230 |
| Exploitations spécialisées en cultures fruitières et autres cultures permanentes | 300 | 200 |
| Autres Orientations | 40 | 40 |
| Total | 10 100 | 2 440 |

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 (traitements statistiques SRISE-DRAAF-LR)

Grandes exploitations :
PBS* supérieure à 100 000 €

Moyennes exploitations :
PBS* comprise entre 25 000 € et 100 000 €

Petites exploitations :
PBS* inférieure à 25 000 €

* Production Brute Standard

La région comptabilise 4 % de la superficie nationale de cultures de légumes.

En Languedoc-Roussillon, 10 100 hectares de légumes sont cultivés par 2 440 exploitations. Un peu moins de la moitié (1 120) sont des exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture pour 3 200 hectares (surface moyenne 2,8 ha), et 5 % des exploitations spécialisées en légumes frais de plein champ pour 3 400 hectares (surface moyenne 28,2 ha).

La surface régionale en légumes a chuté de 15 % entre les recensements de 2000 et 2010 mais tous les départements ne sont pas également impactés par cette baisse. Le recul est plus sévère dans les Pyrénées-Orientales (- 50 %). La Lozère est exclue de l'analyse car la production légumière y est quasiment inexistante.

La surface en légumes destinés à la transformation a été divisée par deux, (660 ha) les départements de l'Aude et de l'Hérault étant les plus affectés en raison de la perte de débouchés pour les tomates destinées à l'industrie. Pour ce type de culture, le Gard est maintenant le leader avec 65 % des surfaces, suivi de l'Hérault avec 27 %.

La surface en légumes secs, au contraire, a été multipliée par 8 (1 850 ha). Le Languedoc-Roussillon est la 3^{ème} région productrice (12% des surfaces nationales)

derrière l'Auvergne et Midi-Pyrénées. Près de 90 % des surfaces en légumes secs sont exploitées dans l'ouest audois et dans le Gard. Les lentilles, pois chiches et fèves (1 780 ha, dont 95 % de pois chiches) sont cultivés par des exploitations spécialisées en grandes cultures pour 36 % des surfaces, par des exploitations en polyculture, polyélevage pour 35 % des surfaces et des viticulteurs pour 24 % des surfaces.

Pour les haricots secs (70 ha), cultivés à plus de 80 % dans l'Aude, 64 % des surfaces sont mises en valeur par des exploitations spécialisées en grandes cultures et 20 % par des exploitations en polyculture, polyélevage. La progression des surfaces en légumes secs se poursuit en 2011 et en 2012.

Les surfaces légumières en plein air ou sous abri bas reculent de 30 % (6 700 ha). Les Pyrénées-Orientales subissent la plus forte baisse (- 50 %). Ce département a perdu plusieurs centaines d'hectares sur ses deux principales productions que sont la salade et l'artichaut.

La surface de légumes frais sous serre a perdu 80 hectares par rapport à 2000. Néanmoins elle a crû dans le Gard et l'Hérault alors qu'elle a diminué dans les Pyrénées-Orientales, département qui reste cependant dominant dans ce domaine (66 % des surfaces sous serres chauffées et 45 % des non chauffées).

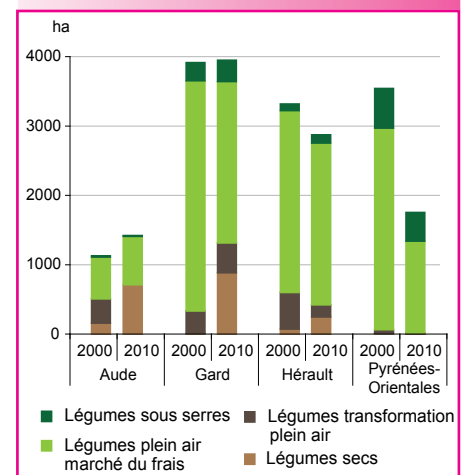
Les surfaces en plein air ou sous abri bas comprennent les surfaces consacrées exclusivement à des légumes, appelées aussi maraîchères, et les surfaces de plein champ destinées au marché du frais, appelées aussi légumières. C'est dans cette seconde catégorie que l'on trouve principalement le melon.

Les serres non chauffées sont plus fréquentes ; elles représentent 720 hectares pour moins de 700 exploitations, soit une moyenne de 10 800 m² par exploitation. Les serres chauffées représentent 141 ha pour 120 exploitations avec une surface moyenne par exploitation beaucoup plus élevée dans le Gard (23 600 m²) que dans les Pyrénées-Orientales (10 700 m²). Pour l'ensemble des légumes frais (sous serres, sur parcelles maraîchères ou sur parcelles de plein champ destinées au marché du frais), le Gard arrive en tête avec 35 % des surfaces, suivi de l'Hérault avec 33 % et des Pyrénées-Orientales avec 21 %.

Le melon est le légume le plus cultivé en Languedoc-Roussillon avec 2 750 hectares, suivi de la salade (quelle qu'elle soit) avec près de 2 000 hectares de superficie développée*. Viennent ensuite la tomate (près de 1 000 ha dont les 3/4 sont dédiés à la transformation), puis les asperges (750 ha), les artichauts (560 ha), les courgettes (445 ha), les potirons (287 ha), les carottes (263 ha) et les oignons (223 ha). Tous les autres légumes couvrent des superficies développées totales inférieures à 150 ha chacun.

* La superficie développée d'une culture est égale à la somme des superficies nettes occupées au cours de la campagne agricole par cette culture, en comptant chaque parcelle concernée, autant de fois qu'elle a donné lieu à une récolte différente.

Évolution des surfaces légumières de 2000 à 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Maison de l'agriculture - Place Jean-Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
Tél : 04 67 10 18 50 - Fax : 04 67 10 18 51

■ Directeur de la publication : Pascal Augier
■ Composition : Barbara Deltour
■ Dépôt légal : à parution

■ Rédactrice en chef : Camille de Caix
■ Rédactrice : Chantal Pailier
■ © Agreste 2012

